

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire
du samedi 23 novembre 2019**

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois novembre à dix-huit heures quarante-neuf minutes, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 3 juillet 2019.

L'assemblée est présidée par Madame Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général.

La présidente constate que vingt-sept clubs sont présents et trente-cinq sont représentés, totalisant 155 voix sur 176.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 44 voix).

Le président du comité régional Ile de France, Monsieur Francis MERLO, est présent.

Monsieur Jérôme HLADKY, CTS-R et conseiller technique national (CTN), est également présent.

Monsieur Patrick LAMERAT, président de la CTR, en convalescence, s'excuse pour son absence.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant, pour cette assemblée générale ordinaire :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2018-2019,
- quitus pour l'ensemble de la gestion,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2019-2020,
- vote du projet de résolution n°1 : montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2020-2021,
- vote du projet de résolution n°2 : cooptation de la nouvelle Trésorière,
- rapport des commissions (ordre alphabétique à partir de A),
- intervention de Monsieur Jérôme HLADKY, CTS-R et conseiller technique national (CTN),
- intervention de Monsieur Francis MERLO, président du comité régional Ile de France,
- questions diverses.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association par le trésorier pour l'exercice de la saison 2018-2019, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice de la saison 2019-2020, l'assemblée générale approuve à l'unanimité ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

PREMIERE RESOLUTION

Le comité directeur propose d'augmenter le montant de la cotisation pour la saison 2020-2021 (qui passerait à 50 euros).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Il est proposé de coopter la nomination de Madame Laurence TANGUY au poste de Trésorière-générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

En conséquence, le nouveau Comité directeur du Codep Paris de la FFESSM est composé comme suit :

- Sophie Le Maout : présidente
- Jean-Marie Hautin : président adjoint
- Guy Boubennec : vice-président
- Christophe Badesco : secrétaire général
- Laurence Tanguy : trésorière générale
- Benoit Chandanson : représentant SCA
- Nicolas Berthet : membre
- Anne Borderieux : membre
- Stéphane Desjardins : membre
- Patricia Gerardi : membre
- Fabienne Kaszemacher : membre
- Sébastien Khemais : membre
- Thierry Lafaye : membre
- Mounir Meddeb : membre
- Christophe Morvan : membre
- Bernard Pillet : membre médecin
- Christophe Tanguy : membre

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Après présentation du rapport de la commission Apnée par Guillaume SALINIER, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Biologie et Environnement Subaquatiques par Patricia GERARDI, présidente, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Médicale et Prévention par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Nage avec Palmes par Christophe MORVAN, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Plongée Sportive en Piscine par Sophie LE MAOUT qui prie les participants de bien vouloir excuser Anne BORDERIEUX, présidente, absente pour raisons personnelles, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Technique par Christophe BADESCO, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DE MONSIEUR JEROME HLADKY, CTN ET CTS-R

Jérôme HLADKY, présente les récentes réformes gouvernementales autour du Sport, il cite le rapport Cap 2022. Alors qu'un seul et même Ministère gère seul le budget CNDS, c'est désormais l'Agence nationale du Sport qui a ces budgets en charge via les Fédérations. En 2019, année de transition, 21 fédérations ont pu donner leurs directions : le plan sportif fédéral (PSF). En 2020, ce principe sera obligatoire pour toutes les fédérations qui déclineront ensuite le PSF pour les clubs, les comités régionaux, les comités départementaux.

A priori l'enveloppe budgétaire resterait identique mais on peut craindre que les demandes soient plus nombreuses.

Jérôme HLADKY incite ainsi les participants à créer un *Compte Asso*, pré requis afin de pouvoir prétendre à déposer un dossier de subvention.

Autre information, pour ceux qui subissent des rénovations de piscine, un document fédéral sera prochainement disponible pour décrire ce qu'un club doit posséder compte tenu de son effectif. Les clubs intéressés peuvent se rapprocher de Jérôme HLADKY.

INTERVENTION DE MONSIEUR FRANCIS MERLO, PRESIDENT DU COMITE REGIONAL

L'AG régionale : elle aura lieu le 29 février 2020 à L'île de Monsieur (92). Les 60 ans du Comité seront fêtés à cette occasion.

La deuxième AG aura lieu le 24 octobre 2020, à Beaumont (AG électorale).

AG nationale : 28 et 29 mars à Aix-les-Bains.

Salon de la plongée : l'appel aux moniteurs pour les baptêmes a été lancé.

Inauguration officielle de Beaumont en septembre : beau temps et très bonne ambiance.

Le site Internet (régional) : il fonctionne bien après 2 changements.

L'Île de France a augmenté de 250 à 300 licences.

QUESTIONS DIVERSES

Sophie LE MAOUT informe les participants que la prochaine assemblée électorale aura lieu le samedi 4 juillet 2020.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures cinquante minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

Le secrétaire général
du comité départemental de Paris
Christophe BADESCO

La présidente
du comité départemental de Paris
Sophie LE MAOUT